

première nomination. L'absence de statut précis de la « commission enseignante CET » n'a pas facilité notre tâche.

Depuis un an, les réunions hebdomadaires des camarades parisiens ont cependant permis d'assurer une certaine stabilité dans le travail de défrichage entrepris.

A l'origine, le projet « Le Militant » a eu l'incontestable mérite de fournir une base de discussion et les éléments d'un « programme » aux camarades des CET.

Elaboré par un collectif de militants sur Paris et Rouen avec la participation de Murcia, ce projet répondait au besoin (fortement ressenti par nos camarades et sympathisants de la région rouennaise) d'un bulletin de liaison permettant aux militants critiques de la CGT de faire circuler l'information, de discuter librement – en marge du syndicat – afin d'impulser l'action et d'élargir la démocratie syndicale.

Les objectifs du « Militant » résumés dans un manifeste succinct diffusé de manière très sélective devaient être discutés par nos militants et sympathisants. Nous reproduisons ce document qui a représenté un moment de notre réflexion.

« Ce bulletin se donne pour but d'être un instrument de militantisme et de liaison. Il est fait par des militants du SNETP-CGT qui sont d'accord avec les points généraux énoncés ci-dessous.

1) **Élargir la démocratie syndicale dans le SNETP-CGT.** Pour ce faire :

- donner une plus grande autonomie d'action et de décision aux sections de base ;
- réunir des AG des syndiqués par département ou région une ou deux fois par trimestre afin de décider des modalités des luttes à mener ;
- créer un bulletin intérieur, c'est-à-dire une tribune réservée aux adhérents permettant notamment la publication de documents d'orientation contradictoires par chaque congrès (départemental, régional, national) ;
- supprimer la « diplomatie secrète ».

Nécessité de compte-rendus intégraux des réunions entre le syndicat et l'administration (ou le patronat) et ceci à tous les niveaux : CET (CA), académie (CDET, etc.) ;

- créer dans les Unions Locales des commissions sur la formation professionnelle regroupant toutes les sections intéressées : CET, centres privés, FPA, responsables CGT pour la formation professionnelle des CE.

2) **Travailler à l'unité syndicale dans cette perspective :**

- dans les établissements, tenir des AG du personnel à l'occasion d'actions et élire un comité de grève ;
- ouvrir une tribune libre sur le problème de l'unification syndicale (statuts du futur syndicat unifié) ;
- créer une fédération d'industrie des CET.

3) **Développer une stratégie anti-capitaliste dans les CET.**

- pas de cogestion de la FP avec le patronat. Dénoncer l'accord du 9 juillet 70 qui soumet l'apprentissage au contrôle du patronat ;

– mots d'ordre unificateurs pour l'ensemble du personnel :

- disparition des MA ;
- à travail égal, salaire égal ;
- augmentations uniformes des salaires ;
- pas de salaires inférieurs à 1300 F ;
- corps unique, parité des salaires ;
- formation pédagogique sur le temps de travail ;
- heure syndicale.

4) **Soutenir les luttes et les revendications des apprentis scolarisés.**

- lutte contre la politique d'ordre moral et l'embrigadement de la jeunesse dans les CET ;
- lutte contre la préexploitation des jeunes ;
- défense de leur libre expression politique ;

5) **Soutenir les luttes ouvrières et anti-impérialistes en France et dans le monde.**

Nous n'envisageons nullement une intervention publique en dehors du syndicat, laquelle donnerait prétexte à ses directions à nous exclure en nous accusant de travail fractionnel et de rupture syndicale.

Nous n'envisageons nullement de sortir du syndicat, ni de vouloir construire un groupe ou une organisation parallèle de quelque nature que ce soit.

Mais nous acceptons entre nous (comme cela devrait être au SNETP-CGT) la libre discussion et expression des courants de pensée socialistes et du mouvement ouvrier et la diffusion des textes ou organes officiels de ces courants.

Nous sommes prêts à apparaître publiquement dans le syndicat le jour où les directions élues créeront les moyens matériels de la libre discussion de l'orientation et des modalités d'action (tribune libre, bulletins intérieurs diffusés dans toutes les sections) et le jour où ces modalités de discussion et d'élaboration seront inscrites dans les statuts.

Le Militant »

Malgré ses mérites et avantages, les limites et risques d'un tel projet nous ont amenés à renoncer à sa mise en œuvre.

Le travail envisagé dans le projet « Le Militant » risquait d'enfermer les camarades dans le syndicalisme, dans un seul syndicat, et dans une activité obscure, semi-clandestine, quasiment de type entriste. Il rétrécissait à l'extrême nos perspectives et – en dépit ou à cause de son caractère « sous-marin » – il prêtait, beaucoup plus qu'une action politique ouverte, le flanc à la répression syndicale.

Après une discussion approfondie, la « commission CET » abandonnait l'idée du « Militant » (considéré comme trop dangereux et trop limitant) et développait son activité selon deux axes complémentaires :

- sur le plan politique : édition et diffusion de la « Taupe Rouge CET » ;
- sur le plan syndical : coordination de l'activité de nos camarades du SNETP (tous les militants parisiens de la Ligue sauf un sont membres de la CGT).

L'expérience de la « Taupe Rouge CET » reste très limitée (deux numéros). Si quelques réserves ou critiques peuvent être apportées concernant tel ou tel article, la conception même de ce bulletin – destiné à propager nos idées, à faire connaître nos positions et nos mots